



L'ECHO PAYSAN

Journal de la Confédération Paysanne de Tarn et Garonne

BONNE ANNÉE... ÉLECTORALE À TOU-TE-S!

Et oui, une année de plus mais pas de pause pour les paysan-ne-s qui sont toujours en action!

Au champ comme sur le front, nous voici donc à la fin de ce quart de siècle. Si j'avais imaginé ça ...

Le temps passe, les anciens aussi, mais ils sont toujours là à nourrir nos combats et nous aident à nous souvenir de ce que nous portons en nous: un avenir plein d'espoir qui nous rende heureux et épanouis, voilà ce que je nous souhaite. D'avancer en gardant nos valeurs comme cap et nos convictions qui sont notre boussole, en nous appuyant sur les réseaux que nous formons et faisons vivre chaque fois que nous ouvrons notre porte et créons l'échange convivial.

Rien n'est gagné d'avance mais c'est pour cela que nous nous mobilisons et irons tou-te-s voter en ce nouveau mois de janvier 2025. Il nous faut dépasser le score atteint la dernière fois malgré la disparition du monde agricole, et pourtant, nous voyons toujours plus de nouveaux installés. Ce renouveau nous enchante et nous donne espoir dans les réformes à mener pour hisser la grande voile de l'agriculture paysanne!

Alors paysannes paysans, souquez ferme et cap vers 2025!!

Jérémy Forêt

VOTER C'EST ORIENTER LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET NATIONALES VERS UNE AGRICULTURE PAYSANNE

L'agriculture paysanne, c'est une démarche qui repose sur l'interaction entre 6 thèmes:



NOTRE
PROFESSION DE
FOI EN p6-7!

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES

En janvier 2025, les électeurs et électrices du monde agricole vont élire les membres des chambres d'agriculture départementales et régionales.

Une chambre d'agriculture départementale, c'est 33 membres élus pour une durée de 6 ans et répartis dans 10 collèges. Le collège qui pèse le plus dans le fonctionnement des chambres est le collège 1 (chef-fes d'exploitation et assimilé-es¹). La gouvernance des chambres d'agriculture est issue de ce collège.

Si un syndicat agricole fait plus de 10% dans ce collège, il peut siéger dans les instances essentielles de la vie des paysan-nes (CDOA, SAFER, VIVEA, tribunaux des baux ruraux,...)

¹ Collaborateur-riche d'exploitation, aide familial.

Chaque voix compte!

Edité par Média Rural 82

16 rue Jaques Cartier, 82 000 Montauban

Tel: 05 63 93 57 46

Directeur de publication: René Teyssedou

Association Média Rural

Numéro CPPAP:

0924G78355

Dépot légal: 2^{ème} trim 2019

STUDIO INGRES - 1060 rue

Garrel & 293 rue du 19

Mars 1962 - Montauban

Déposé le 27 Décembre

2024

Dispensé de timbrage

Montauban CTC

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



PÉTALE "NATURE"

« Vous n'aurez pas ma fleur, celle qui me pousse à l'intérieur ! » chantait François Béranger en mille neuf cent quatre vingt. Je parle de fleur car la mission du jour est de commenter un pétale de la fleur explicitant les grands axes de notre syndicat préféré.

J'ai choisi le pétale « Nature » à qui l'on doit tout et qui, pourtant, reçoit peu de reconnaissance de la part des bipèdes facétieux que nous sommes.

J'ai toujours en tête l'exemple, (ou plutôt, le mauvais exemple) de l'ouvrier bafoué, rabaissé, brimé par son supérieur et qui de retour chez lui, joue le despote, bafouant, rabaissant, brimant les membres de sa famille et bien sûr son chien.

J'ai le sentiment que notre corporation suit cette même logique de répercussions en cascade. **Le système nous pressurise, nous oblige à être « rentables », c'est à dire à produire suffisamment de richesses pour pouvoir engraisser toutes les cra-pules que nous avons sur le dos**, et nous répercutons cette pression sur notre terre, nos bêtes, notre femme et éven-tuellement sur notre chien (quand il cherche les truffes).

- Nous « shootons » la terre à « l'EPO » pour qu'elle crache tout ce qu'elle peut.
- Nous l'écrabouillons sans ménagement avec des engins de plus en plus lourds (malgré les pneus basse pression) et la triturons avec des machines de plus en plus rotatives, sans nous demander, si elle est suffisamment ressuyée parce que nous n'avons pas le temps de rentrer dans de telles considérations.
- Nous bousculons nos bêtes avec la même logique de rentabilité et avec le même irrespect de leur nature.

A partir de ce constat, le pétale « Nature » nous invite à rompre la chaîne infernale actionnée par les puissants de ce monde, « quoi qu'il en coûte » comme disait un illustre abruti, dont je tairai le nom pour éviter les ennuis.

En effet, ne plus pressuriser la nature, nous fait perdre de l'argent à court terme. Mais, à long terme, quand les tenants de l'agriculture moderne auront fini de stériliser les sols, auront perdu leur autonomie en semences et perdu leur patrimoine en se surendettant, ceux qui passent pour des couillons aujourd'hui, auront l'air moins couillons demain...

Christian Laval

PAYSANS A L'INTERNATIONAL: ITALIE



Pour en finir avec les crises agricoles à répétition et la gabegie alimentaire, la Confédération Paysanne propose de soutenir l'émergence d'un million de fermes avec le signal fort d'accompagnements adaptés et notamment un changement drastique dans le fléchage des aides de la PAC (prime à l'actif en substitution aux primes à l'ha actuelles). Alors que plus de 70% des habitants de la planète sont nourris par une agriculture familiale, il est temps de relocaliser de nombreux producteurs pourvoyeurs d'une alimentation de qualité pour tous payée au juste prix, seule garante d'une souveraineté alimentaire pérenne. En Europe, la Roumanie compte deux millions six cent mille agriculteurs pour un territoire qui représente seulement les 2/3 de la France métropolitaine. **Focus sur l'Italie et ses plus d'un million d'agriculteurs:**

Christian Bonneville



Plus d'un million de paysan-nes en Italie : un modèle ?

L'Italie compte trois fois plus de paysan-nes qu'en France pour une population quasi équivalente.

Comment l'expliquer ? Entretien avec Antonio Onorati du syndicat paysan ARI (Associazione Rurale Italiana), membre de la Coordination européenne Via Campesina.

Recueillis par Sophie Chapelle

Comment l'Italie est-elle parvenue à maintenir autant de paysan-nes?

En France, vous avez eu la Révolution, nous, nous avons mené une bataille pour la réforme agraire pendant un siècle, jusqu'en 1950. Ces luttes paysannes pour une meilleure répartition des terres ont profondément marqué l'histoire agraire italienne, dès le 12e siècle. Lors de la Seconde Guerre mondiale, les paysannes et paysans ayant participé à la lutte antifasciste fondent les « Républiques de vallée paysanne » au nord du pays. Une partie des paysans sont élus pour élaborer la nouvelle Constitution adoptée en 1947, aux côtés du parti communiste. L'article 44 fixe « des limitations à la propriété foncière privée ». La terre a une utilisation sociale et doit servir à réduire la pauvreté à travers une juste répartition. Une référence aux petits agriculteurs est même incluse¹. La structure foncière se répartit alors entre des latifundiums (très grandes propriétés), des terres revenant au privé et à l'Église, sur lesquelles vivent de petits cultivateurs, et des terres de domaines collectifs, opposés à la privatisation, mises à disposition des villageois pauvres. La paysannerie

italienne organise des révoltes: plus de 45 000 hectares sont occupés en une semaine par la paysannerie italienne en 1948.

Ces révoltes débouchent sur la réforme agraire en 1950. Comment s'est-elle appliquée?

Son application se fait dans un contexte de contestation des latifundistes expropriés. Les terres distribuées vont alors d'un à seize hectares maximum dans des zones défavorisées. J'ai moi-même bénéficié de cette réforme : on nous a attribué huit hectares. Cette réforme a conduit à la création de 350 000 nouvelles fermes. En 1982, l'Italie comptait 3,1 millions d'exploitations agricoles. Trente ans plus tard, il en reste encore 2 millions. Beaucoup paraient sur leur disparition, mais le retour au village des ouvriers qui investissent une partie de leur salaire dans l'agriculture paysanne a contribué au maintien de petites fermes.

Pourquoi parlez-vous de désastre pour l'agriculture italienne dans la dernière décennie?

En 2022, on ne compte plus qu'un million cent mille fermes, dont la taille moyenne est de cinq hectares et demi (contre 69 ha en France). Cette forte réduction s'accompagne d'un déclin démographique. Jusqu'alors, les familles garantissaient la survie des fermes : un reprend la ferme, les autres viennent quand c'est nécessaire. Mais quid du futur ? Le gouvernement communique sur le retour des jeunes en agriculture, mais la réalité est qu'ils souffrent. L'accès à la terre est un vrai problème : elle est très rare et son prix est très élevé (35 000 euros l'hectare en moyenne). Actuellement, les terres publiques sont mises en vente aux enchères: celui qui a le plus d'argent achète, sans aucune référence à un projet agricole. Nous n'avons pas de Safer, aucune structure qui régule. Cela conduit à une concentration de l'usage des terres agricoles.

Que revendiquez-vous à ARI?

La première bataille est d'éviter que les fermes actuelles disparaissent, en les défendant. L'agriculture fait travailler 3,5 millions de personnes. Moins de 15 % des fermes ont des salariés: cela reste essentiellement une agriculture paysanne. Il faut une répartition juste et équitable des primes de la PAC, ainsi que des politiques publiques favorisant l'accès à la terre pour l'installation. Selon le dernier recensement, les petites fermes ont augmenté de 10 % leur contribution à la valeur ajoutée de l'agriculture italienne. C'est cette agriculture qui porte aujourd'hui l'agriculture italienne en termes de production totale et de valeur ajoutée. Il faut enfin récupérer les fermes abandonnées et mettre la main sur les grandes exploitations – l'Italie en compte 18 000 de plus de 100 ha, fortement capitalisées et couvrant 30 % de la SAU – pour les partager et en créer des nouvelles, de taille plus petite.

¹ La Constitution de la République italienne traduite en français : <https://urlz.fr/80Sg>

TEXTE « D'UN ANCIEN CULTIVATEUR À LA RERTRAITE QUI N'A PAS ENCORE TOUT VU ! »

BILLETS D'HUMEURS

J'adresse ce message aux élites du syndicalisme agricole du département. Mercredi 25 Novembre en arrivant à l'entrée de la cité Marcel Unal, après avoir escaladé un tas d'immondices pour atteindre la boîte à lettres de la MSA j'ai lu un tag qui m'a interpellé; « MSA ESCROT ».

J'ai tout de suite pensé à « OMAR M'A TUER ». La MSA étant une grande dame, vous auriez pu écrire «escrot » au féminin avec deux T et un E! « MSA ESCROTTE » ça aurait eu du chien! Plus sérieusement, quel que soit le genre de l'institution sociale, je vous confirme que vous auriez dû écrire « ESCROT » avec un C (comme crétin par exemple!). Que vous ayez du ressentiment à l'encontre d'une institution sociale créée à la libération par l'ordonnance de 1945 grâce au programme du Conseil National de la Résistance est discutable, mais de surcroît que vous outragiez en public notre belle langue est tout simplement insupportable et inadmissible! Honte à vous!

Par conséquent, j'inflige un zéro pointé aux tenants d'un syndicalisme outrancier et outrageant.

Je comprends mieux aujourd'hui pourquoi les auteurs de ces graffitis ont de si grandes difficultés avec leur métier, ils devaient aussi en avoir beaucoup avec leur école.

« OMAR M'A TUER » est passé à la postérité, qu'en sera-t'il de « MSA M'A ESCROTTER »?

ACTE II

- Des promesses restées sans réponses et voilà à nouveau la rue.
- Les tracteurs bien plus efficaces que les hommes face aux forces de l'ordre.
- Une guerre entre deux principaux syndicats pour s'attribuer le monopole et remporter les élections chambres d'agriculture.
- La F.N.S.E.A, un syndicat qui défend les gros agriculteurs malgré sa prétention à défendre tous les paysans, avec un responsable plus affairiste que syndicaliste. Il importe avec le groupe Avril des dizaines de milliers de tonnes de soja, blé, tournesol, alors que le syndicat qu'il préside s'oppose fermement aux importations. Des agriculteurs adhérents à ce syndicat feraient bien de réfléchir et méditer sur ces agissements loufoques, la cogestion et les collusions corrompues avec le pouvoir. Ce syndicat contrôle tous les rouages de l'agriculture et ses services.

- La Coordination rurale défend des agriculteurs moyens mais avec la même rhétorique, mais avec plus de clarté pour l'instant et moins de compromissions
- Dans ce tumulte de la rue, les clameurs.
- D'une agriculture soi-disant compétitive qui exporte pour, paraît-il, nourrir le monde, en détruisant les économies locales mais ne veut pas importer pour ne pas casser son économie agricole.
- Une agriculture très contrastée à l'image de la société, cela va du RSA au Yacht.
- Une agriculture qui voudrait produire sans contraintes.
- Une agriculture incapable d'accompagner le dérèglement climatique, de résoudre la problématique de la pollution, de l'écologie, de la biodiversité, et de l'utilisation des pesticides, alors que l'agriculture paysanne prônée par la Confédération paysanne est la réponse sans appel.
- Une agriculture qui surfe avec la concentration des exploitations, la disparition de nombreux agriculteurs, la désertification des zones rurales, la dégradation des paysages conduisant à une agriculture industrielle favorisant le rendement, et inévitablement la diminution de la qualité des produits, et mettant le foncier dans la gueule des holdings et des investisseurs.
- Une agriculture qui se dit compétitive mais qui ne peut survivre sans les aides PAC, un paradoxe et produire à bas coût afin de gaver l'amont et l'aval de l'agriculture.
- Une agriculture qui joue trop avec les firmes de la transformation, de l'agro-alimentaire, de la grande distribution et de l'agri machinisme, mais le mal est fait.
- Une agriculture basée sur des principes agronomiques dévoyés (intrants, rotations).
- Une agriculture pas prête du tout à partager l'eau et son utilisation débridée pour le tout maïs.
- Une agriculture engoncée dans son corporatisme et opposée à inclure une politique agricole dans un projet de société comme le réclame la confédération paysanne depuis belle lurette.
- Une agriculture victime de la politique européenne par une absence de normalisation technique, économique et sociale des 27 pays.
- Une agriculture assistée, contrôlée pas une armée

« Laissez-nous produire comme nous le voulons, c'est notre métier, nous savons faire ». Des propos entendus mais irréflectifs et d'un autre âge, la démocratie n'est pas la vertu première du monde agricole.

Lors de ces manifestations des dégradations, des saccages injustifiés, inqualifiables ont été commis, cela disqualifie la profession et l'on se plaindra de l'agri bashing. De ces dégradations et salissements, qui va payer?

Que se passe-t-il? La tension est retombée sans de réelles avancées. Les paysans auraient-ils des sautes-d'humeurs ou le pouvoir aurait-il de sottes solutions?

La Confédération paysanne défend tous les petits agriculteurs et les agriculteurs en difficulté qui ont une autre vision du métier avec une approche de la problématique toute différente.

La profession a le devoir de nourrir sainement les populations et d'assurer le bien-être animal, de respecter et entretenir la nature avec toutes ses implications, et elles sont nombreuses en contrepartie d'un revenu décent, mais le système économique se joue de tout cela et la problématique du monde agricole est des plus faussée et voilà le résultat.

Avec nos tracteurs laissez-nous la route, il nous la faut toute!

René Teyssedou

Une PAC pour des paysannes et paysans nombreux

Résumé du journal Campagnes Solidaires de novembre 2024.

Réinventer la PAC

[...] Un temps, la PAC a été une politique volontariste et inclusive, puis elle a dû se soumettre aux règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et a échoué dans ses maigres intentions de transition agroécologique et de redistribution. [...]

La PAC est le premier budget de l'Europe, et elle a clairement et sciemment accompagné un modèle agricole qui a conduit à la disparition massive des fermes. Elle n'a jamais eu pour vocation de réduire les inégalités de revenus ni d'améliorer la situation des 20% d'agriculteur·ices vivant sous le seuil de pauvreté en France. Pire, **près de 80% des soutiens à l'agriculture provoquent des impacts négatifs sur l'agriculture, l'alimentation et le vivant**¹. Le diagnostic établi par le gouvernement pour la nouvelle PAC de 2023 démontrait très clairement son rôle dans l'agrandissement, l'intensification (mécanisation, pesticides, engrais ...), la spécialisation des fermes ainsi que la pression sur les prix payés aux producteur·ices. Cela redessine la ferme France, rayant presque de la carte fruits et légumes, élevage herbacé et haies. [...]

Une PAAC – Politique Agricole et Alimentaire Commune – basée sur la régulation des marchés et des prix rémunérateurs serait une véritable politique de soutien et d'orientation de l'agriculture avec des paysannes et paysans nombreux. Une PAAC pour soutenir le travail et le revenu de tous les paysans et paysannes (avec une réelle répartition des aides), pour la souveraineté alimentaire et non au profit des systèmes agro-industriels. Une PAAC centrée sur la transition, la compensation des handicaps, les aides de crise et la rémunération des pratiques vertueuses (protection de la qualité de l'eau, couverture des sols, rotations avec légumineuses, élevage herbager ...). Ces pratiques existent, et les paysan·nes prêt·es à les mettre en place sont là. **Pour une politique agricole et alimentaire plus juste, soyons fermes !**

Laurence Marandola, porte parole nationale.

¹L'injuste prix de notre alimentation, sept. 2024, Secours Catholique-Caritas, Réseau Civam, Solidarité Paysans et la Fédération française des diabétiques.

Notre PAC idéale

Il n'est pas facile d'accepter que les recettes de la ferme soient davantage liées aux aides de la PAC qu'à la vente de nos produits. [...]

Les primes de la PAC ont pour objectif d'apporter une aide au revenu ; il serait donc beaucoup plus judicieux de les répartir et de les plafonner en fonction des actifs. Cela freinerait la course à l'agrandissement et favoriserait l'installation. Pour cela, il est évidemment nécessaire de mieux définir ce qu'est une paysanne ou un paysan actif, afin d'éviter les dérives permises par les montages sociétaires. La mise en place d'une aide forfaitaire spécifique aux petites fermes est déjà possible, mais la France n'a pas choisi de l'activer. C'est pourtant un moyen efficace d'améliorer l'accès aux aides, quelle que soit la production. [...]

La PAC doit aussi être un levier pour orienter nos modèles agricoles vers des pratiques plus respectueuses des sols, de l'eau et de nos animaux. Les MAEC, les aides à la bio, ainsi que les aides au maintien des prairies et des haies doivent être renforcées.

Il ne faut pas oublier que l'Europe agricole a été construite sur une organisation commune de marché, qui permettait de réguler les volumes de production et les prix. L'abandon de ces politiques au profit des aides directes et de l'ouverture au marché mondial a profondément fragilisé notre agriculture. Nous voyons tous·es les limites de la concurrence libre et non faussée qui met en compétition les paysan·nes du monde entier, au moins-disant social et environnemental. **La rémunération du travail paysan par des prix agricoles qui couvrent nos coûts de production -les prix plancher- est indispensable.** Ces prix permettront de reconquérir notre souveraineté alimentaire et de relocaliser notre alimentation.

Nicolas Fortin, secrétaire national.

Avec la Conf', en lutte pour une PAC au service de toutes les paysan·nes !

[...] Ces luttes acharnées et une activité syndicale constante ont permis des victoires dans la PAC 2023-2027. **La conditionnalité sociale** est désormais inscrite dans les règles européennes.

L'aide aux petites fermes, bien que non activée en France, est reconnue au niveau européen. **Le paiement re-distributif** est maintenu sur les 52 premiers hectares (contre la volonté de la FNSEA). Le maraîchage bénéficie d'un soutien dans **les aides couplées**, et **l'aide à l'Unité de gros bétail (UGB)** soutient l'engraissement des bovins.

Le syndicat a obtenu un écorégime revalorisé pour la bio, la réintroduction du soutien aux légumineuses en mélange avec des graminées et le maintien du soutien aux surfaces pastorales ligneuses, cruciales pour les éleveur·euses.

Du côté de l'installation, la Confédération Paysanne a obtenu une aide forfaitaire sur cinq ans appelée **Aide Complémentaire Jeune Agriculteur (ACJA)**, la **Dotation Nouvel Agriculteur (DNA)** pour les plus de quarante ans, et la **suppression de la majoration investissement de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA)** dans certaines régions.

La commission PAC de la Conf' paysanne.

CHRONIQUE D'UNE FIN ANNONCÉE

Il y a quatre ans, la Société d'Intérêt Collectif Agricole Caussade Semences (SICA CS) a apporté une partie de son activité à EURALIS Semences, qui a ensuite changé de dénomination sociale pour devenir LIDEA. Il était donc question d'une absorption par EURALIS, plutôt que d'un "rapprochement" (ce qu'avaient relayé les médias à l'époque). **Cette opération aurait pu (du) être l'occasion de la part des administrateurs de la coopérative de communiquer de manière transparente sur les évolutions du marché des semences auprès de leurs salariés et coopérateurs, afin qu'ils puissent envisager et préparer l'avenir en pleine connaissance de la situation.** Depuis des années, des éléments incontournables pouvaient éclairer les administrateurs à ces fins:

- Le rétrécissement dans toute l'Europe centrale depuis une quinzaine d'années de la sole de maïs production, lié notamment à l'épuisement de la ressource en eau dans tout le bassin du Danube et à des évolutions climatiques de plus en plus défavorables à sa culture;
- La baisse en cours de l'utilisation de cette plante dans l'alimentation des bovins de nos contrées (même si elle reste une composante très importante pour les élevages porcins et les volailles),
- La tendance pour les producteurs de céréales, dans un marché mondial très contraint et spéculatif (l'ex SICA CS produisait aussi des semences de blé), à revenir au prélèvement dans leur récolte pour les besoins du semis suivant, a réduit les débouchés nationaux et européens pour cette activité semencière locale.

La réponse à ces éléments factuels, au fil de l'eau, de la part des cadres de Caussade Semences, a été une communication débridée en direction des salariés, mais aussi des coopérateurs producteurs de semences et des citoyens, sur les bienfaits de leur activité: recherche de rendements/ha toujours plus importants, « création de semences résistantes à la sécheresse », etc... Pourquoi ne pas avoir informé des réalités de la situation, afin de permettre une organisation en conséquence? L'atout majeur du maïs est encore de fournir massivement en amidon à bas coût (composant calorique médiocre) l'industrie agroalimentaire pour la fabrication d'une gamme infinie de produits hyper-transformés de qualité minimale à destination de la grande distribution.

Ces chimères, dont le point d'orgue a été, entre autres, l'ouvrage de Sylvie Brunel ("Géographie amoureuse du maïs") venue en renfort de propagande pour la promotion de cette plante, le magnifique épi de maïs, imprimé en bonne place sur blouson de bonne facture, voire tatoué à même le corps, ne font plus guère illusion: des centaines de producteurs de semences et salariés de la structure vont être impactés par cette délocalisation qui ne dit pas son nom. Quand l'opacité de gouvernance et le choix de prioriser la rémunération des actionnaires prévalent: 60 à 80 salariés vont être mis sur le carreau d'ici à février 2025.

Il est grand temps que la représentation syndicale professionnelle agricole, et la collectivité dans son ensemble trouvent un chemin pour une transformation de notre agriculture: l'accès pour tous à une alimentation, à une eau de qualité, et à un milieu ambiant simplement vivable pour les années qui viennent en dépendent. La vie des travailleurs de l'agriculture en dépend tout autant. C'est la voie que propose depuis de nombreuses années la Confédération paysanne, avec pour boussole la préservation des semences fermières et des races locales notamment. Bref, une souveraineté alimentaire acquise par une rémunération assumée de paysans nombreux sur les territoires.

Christian Bonneville

PAYSAN-NES ET OUVRIER-ES SOLIDAIRES
contre les délocalisations et la main mise des actionnaires sur notre agriculture et nos emplois! Le mardi 10 décembre, la Conf'82 s'est mobilisée à Caussade en soutien aux ouvrier-es de Lidéa.

La Confédération Paysanne s'est toujours positionnée aux côtés des ouvrier-es et salarié-es agricoles. Historiquement, elle a soutenu les mouvements sociaux contre les injustices sociales et les répressions de toute sorte de façon démocratique et non violente.

L'inauguration de la Bourse Européenne de Commerce se déroulait ces 5 et 6 décembre dans la nef privatisée du Grand Palais à Paris, grand banquet du nec plus ultra des capitaines de l'agro-industrie, tout au plaisir de décider de l'avenir de





leurs adhérent-es, un troupeau nourri de miettes de subventions publiques. Ouvrez les yeux, vous servez de caution à ces gens qui vous méprisent!

On y retrouvait 4 géants du négoce mondial de céréales qui détiennent 90% du marché mondial, des multinationales comme Avril, Syngenta et Invivo, des banques d'investissement brésiliennes et exportateurs du Mercosur, traders de Monaco, Suisse et Emirats Arabes Unis...

Pour avoir dénoncé pacifiquement ce double discours des cadres responsables de la faillite de l'agriculture française, 5 paysans en garde à vue, pendant qu'en douce, l'orchestre s'harmonisait pour signer les accords du Mercosur! Jolie messe, belle musique pour un théâtre de guignols!

De l'autre côté, localement, des dégradations des locaux de France Nature Environnement, du Parti Communiste et le déboulonnage d'un véhicule de l'Office Français de la Biodiversité attendant à la vie d'un représentant de l'Etat sont toujours sans réponse malgré nos plaintes auprès du Préfet du Tarn et Garonne! Sans parler des dégradations de l'Anses et de l'INRAE.

La ville de Montauban submergée par les immondices, le tout encadré par les services en charge de la sécurité. C'est le fameux deux poids deux mesures que nous dénonçons sans répit mais qui ne réduira pas au silence nos propositions constructives pour une agriculture paysanne d'avenir. Nos actions portent à dénoncer les utilisations abusives des biens communs et des dérives financières, de la spéculation des terres et des productions agricoles. Le tout sous le regard appuyé du syndicat agricole majoritaire soutenu par l'Etat.

Euralis Semences, exemple parfait du rouleau compresseur, n'est pas en reste puisque cette entité a englouti Caussade Semences Group en 2020, se réjouissant de "devenir un acteur clé européen des semences [...]". Euralis Semences et Caussade Semences Group disposent de 8 sites de production en France, Roumanie, Ukraine, Espagne, et prochainement en Russie. [...] Pour Christophe Congues et Jean Claude Virenque, [pardon si j'écorche les noms mais eux ont écorché des vies] respectivement Président Délégué d'Euralis et Président Général de Caussade Semences Group: "Nous nous réjouissons de cet accord. Il représente un projet de développement de nos territoires. Il renforce notre capacité d'innovation en intégrant des solutions durables et rentables répondant aux nouvelles attentes de l'agriculture et permettant aux agriculteurs de développer leurs exploitations." (communiqué de presse du lundi 22 juin 2020).



Un grand merci aux paysan-nes et ami-es qui sont venu-es, qui ont apporté un véritable buffet paysan qui a été très apprécié et qui montre la qualité de nos savoirs-faire et de la convivialité qui en résulte.

Il n'aura fallu que 4 ans aux dirigeants et administrateur-ices pour couler cette filière dans le sud-ouest français, où pourtant le maïs semence avait ses adeptes. 80 salarié-es sur le carreau, un bassin d'activité sacrifié, des céréalier-es sans filière ni débouchés, des dirigeants méprisants que nous félicitons pour leurs incompétences de gestion. Nous adressons nos sincères condoléances aux prochaines victimes de ces génies financiers.

A ces oligarques nous disons: Adieu camarades! Ou comme on dit en russe "Dasvidania tovarich". Bon vent dans les plaines slaves si fertiles.

Lidéa, un déficit de plusieurs millions d'euros, quand Euralis s'enorgueille d'1.58 milliard de chiffre d'affaires

Pendant qu'on se goinfre au Grand Palais, celles et ceux qui les ont enrichis font le piquet de grève pour les fêtes de fin d'année. Les adhérent-es n'y voient que du feu, mais demain, ils seront eux aussi au piquet. Chez Lactalis, ce sont eux qu'on trait maintenant ! Punis d'avoir suivi aveuglément leurs maîtres. Heureusement que l'abattoir de Montauban fabriqué pour Bigard et consorts a été fermé, sans quoi demain, c'est leurs carcasses que les industriels dépeçeraient faute de bétail. Paysans paysannes, reprenez en main vos outils de production, c'est la seule voie d'émancipation, c'est la seule agriculture paysanne durable!

Et longue vie aux salarié-es de Lidéa, ex sica Caussade Semences!

Impression

20 Novembre, depuis quelques jours la FNSEA et la coordination rurale pressées par leurs troupes et l'approche des élections professionnelles ont repris le sentier de la guerre. **La vérité est que derrière le fumier déversé, ils jouent leur représentativité aux élections professionnelles et la quantité d'euros à faire tomber dans leur escarcelle.**

21 Novembre, c'est la surenchère : l'un se voulant plus radical que l'autre. On passe sur le traité du Mercosur que la FNSEA ne rejette plus dans sa totalité (ils sont contre « en l'état »). Circulez, vous n'en saurez pas plus! Ils exigent aussi que soit revue la liste des pesticides interdits. La Coordination Rurale demande que l'on sorte l'agriculture des traités européens. **Autrement dit, ceux que certains de nos concitoyens soutiennent (Oh, les jolis tracteurs) n'ont pour but que de nous empoisonner dans une déréglementation sauvage.** Le temps a passé; la prise de conscience citoyenne dont la « Confédération Paysanne » était à l'origine avec José Bové n'est plus. Ses acteurs se font vieux et, même s'ils sont encore sur le terrain, ils rêvent de remettre le flambeau aux plus jeunes. Eh, les mecs faut y aller là... Mais, vous gourez pas de porte...

J'ai vu avec plaisir, que la Conf' avait nommé comme porte-parole national une femme. Depuis la nuit des temps, ces dernières s'occupent d'exploitations alors pourquoi ne pas s'engager? Laurence Marandola l'a fait parce qu'elle estime que la mission de ce syndicat c'est de maintenir le vivant et donc d'aider à ce que la terre reste en état pour les prochaines générations. Et puis m... ! **Les paysans et les paysannes ne sont pas la main d'oeuvre des mendiants et des industriels. Ils veulent vivre de leur travail et ne pas avoir honte de celui-ci.**

Quant aux rapports avec l'Amérique du Sud, il y a vingt ans que Via Campesina s'est penché sur le problème. Le Mercosur qui met les paysan·nes en concurrence en tirant les prix vers le bas sans s'occuper de leur revenu n'est qu'un instrument de plus pour les délester de leur passion et n'en faire que des pions au service d'intérêts financiers qui ne sont pas les leurs.

22 Novembre... j'éteins la télé, je vais relire « la dette » de Maurice Lemoine et retourner à mes utopies. Je sais pas pour vous mais « Confédération Paysanne » ça chante davantage à l'oreille que « FNSEA » non ? En attendant, je vais m'acheter une pipe et me laisser pousser la moustache avant d'aller voir la tombe de mon ami Alain Molles.

Jacques Lagrois

JE SUIS AMI DE LA CONF'

Je suis ami de la Conf', et depuis longtemps.

Avant j'étais seul, j'étais pauvre, j'étais sale...

Maintenant j'ai des amis à la Conf' et ce sont tous des femmes et des hommes superbes et forts: ils ont choisi d'avoir des convictions et le mode de vie qui va avec.

Dans leurs convictions, à partir du constat que le modèle agro-industriel dominant malmène la nature, la santé, les paysan·nes, et les animaux, ils ont élaboré un projet de production alimentaire locale respectueuse du bien être des animaux et rémunératrice. Au début, ce qui m'a le plus impressionné, c'est quand j'ai assisté à quelques réunions, dans une ferme ici ou là bas, sur une chaise au fond d'un hangar, d'une grange. Personne en cravate, mais chacun habillé de volonté, de sincérité, exprimant ses pratiques, ses doutes, en recherche. L'assemblée, toujours respectueuse, aidante au maximum, une vraie coopération. Dans ces réunions, j'ai autant appris sur les valeurs humaines qu'en agronomie (je ne suis pas paysan, l'agronomie n'est pas mon sujet mais je suis très sensible aux contenus humains).

La Conf' est un vrai syndicat qui pratique l'entraide entre ses adhérents, qui pense l'avenir, et quand ses idées seront au pouvoir nos sources de nourriture ne seront plus financiarisées comme maintenant, avec toutes les dérives que ça produit. Bref, une démarche et des conduites réalistes qui tiennent compte des environnements naturels, sociaux, avec l'ambition de changer l'environnement économique... vivre avec la nature sans la forcer.

Au contraire d'un syndicat opposé et dominant qui vient d'envoyer ses troupes contre des permanences d'élus au prétexte que la censure du gouvernement a permis la signature du Mercosur, alors que ces élus combattent ce traité depuis le début; la myopie est une maladie qui fait de grands ravages!

Alain Boyer



"L'IMAGE PEUT-ELLE TUER?"

Cette interrogation est le titre du livre de la philosophe Marie-José Mondzain (MJM), chercheuse au groupe de sociologie politique et morale du CNRS. Elle dénonce le pouvoir de l'image, mais nous invite à sortir de notre PASSIVITÉ car dit-elle: " Demandons-nous si l'image est bien responsable de la violence qu'on lui prête?".

Cette mise en garde contre notre passivité nous paraît fondamentale pour affronter notre vie de tous les jours, familiale, sociale, professionnelle. Mais, la neuropsychologue Sylvie Chokron nous prévient: "L'information ne se traduit pas automatiquement en connaissance car elle passe si vite et en trop plein, que le cerveau ne suit pas pour cette transformation." La production visuelle est devenue un marché à part entière, des sites de propagande, TV, journaux, réseaux sociaux abondent pour "imposer un régime équivoque d'interprétation où la raison est enfermée dans des idéologies dominantes."

On peut penser au célèbre ouvrage de G. Orwell, 1984, écrit en 1949. Ce roman est d'une brûlante actualité: Big Brother et les trois slogans du parti: La guerre c'est la paix / La liberté c'est l'esclavage / L'ignorance c'est la force. Une troublante ressemblance avec ce qu'il se passe aujourd'hui : Orbàn, Milei, Trump & Musk, Poutine, Netanyahu, Meloni, Macron, etc...

Le moment est exceptionnel par la confiscation de la démocratie par le pouvoir où le "marché du visible" prend effet contre la liberté. Il apparaît essentiel de "construire le voir ensemble". c'est-à-dire, en premier lieu se recentrer sur les objectifs de la Conf' en référence aux statuts, ensuite, se rencontrer, paysans ou non pour échanger des idées.

L'actualité nous presse, manif de paysans, paysannes. Oui, les traités de libre-échange tel le Mercosur faussent toutes les données. Oui, le salaire des paysans est indécent. oui, certaines réglementations sont inégalitaires (pourquoi payer pour avoir le label bio alors que les plus grands pollueurs ne paient rien?)...etc

Pour la FNSEA et la CR, enfermés dans le "monde paysan corporatiste", combattre cela est le BUT suprême. La Conf', ouverte au monde, appréhende toutes ces difficultés comme la CONSEQUENCE des politiques néolibérales menées depuis de longues années qui sont au service de l'agro-industrie, de l'agro-alimentaire, des gros exploitants agricoles, des oppressions systémiques tenaces, au détriment de l'agriculture paysanne, des paysannes, des animaux, des sols, de l'air, de l'eau (des communs). Il est nécessaire de construire des espaces protégés, cohérents, chaleureux.

Le danger actuel, avec Bolloré et compagnie, c'est la fabrique d'images ambiguës qui entretiennent la confusion entre les luttes. Ces images qui nous enferment dans des préjugés à déconstruire. Amenons les discussions vers le SENS des luttes et entraînons- nous à analyser les tenants et les aboutissants de tous les problèmes actuels: agricole, service public, immigration, guerres...aux niveaux national, européen, mais surtout local.

Robert Viguier

AFOCG: Paysannes, paysans, quelles évolutions dans un monde en mutation ?

Tel était l'intitulé des **Journées Nationales du Réseau des Afocg*** 2024. Rendez-vous mercredi avec Dominique Molinari de l'Afocg82, animateur-formateur bien connu des paysan-nes qui gèrent leurs comptabilités via ces associations de formation.

Je pensais me retrouver au milieu d'un tas de comptables et je me suis retrouvé à Mèze (34) au bord de l'étang de Thau, parmi des animateur-ices du réseau et des adhérent-es venus de toute la France pour 2 jours d'échanges conviviaux! Un programme sur les chapeaux de roues, avec le réseau Terres Vivantes qui nous a proposé, à travers des visites de fermes, trois thèmes (équilibre femmes-hommes en agriculture, le rapport au temps et au travail, et l'évolution des pratiques face aux changements climatiques), ainsi qu'une thématique le deuxième jour sur notre relation au travail basé sur des accompagnements et des regards sur nos modes de vie nos métiers.

C'était tellement bien que je me suis inscrit pour participer au copil (comité de pilotage) de l'InterAfocg! **Pas de doute, la force des réseaux et la convergence de nos valeurs fonctionnent à fond (de roulement)!**

*Afocg: Association de FOrmation Collective à la Gestion

Jérémy Forêt

ADRA

La Confédération Paysanne de Tarn-et-Garonne soutient les candidats présentés par l'Association Départementale des Retraités Agricoles (ADRA) lors des élections à la chambre d'agriculture de janvier prochain.

La solidarité entre générations, entre retraités et actifs n'est pas un vain mot mais une chance, une exigence et une pratique constante dans nos campagnes, qui contribuent à pérenniser nos fermes familiales.

INSTALLATION - TRANSMISSION - FORMATIONS

ACCOMPAGNEMENT TRANSMISSION

Aurelia LECLERC
Animatrice Transmission
06 34 04 25 05
adear82.al@jeminstallepaysan.org



Des rendez-vous individuels sont proposés pour faire le bilan de votre situation et analyser ensemble vos besoins d'accompagnement pour dessiner votre projet de transmission, obtenir des informations administratives et évaluer le potentiel de notre ferme.

FORMATION CIVAM

Accueillir sur sa ferme: Vous souhaitez développer une activité d'accueil éducatif et/ou social sur votre ferme? La fédération régionale des CIVAM en Occitanie organise prochainement deux sessions de formation!

- 3 jours de formation initiale en présentiel.
- Jeudi 16/01, lundi 27/01 et jeudi 06/02

Contact: Julie GARCIA - Animatrice FR CIVAM Occitanie; 06 38 02 79 19; julie.garcia@civam-occitanie.fr

Inscrivez-vous dès maintenant via ce formulaire en ligne: <https://framaforms.org/inscription-formation-accueillir-sur-sa-ferme-172789016>.

ACCOMPAGNEMENT INSTALLATION

Camille PELLERIN
Animatrice Installation
06 12 92 87 92
adear82.cp@jeminstallepaysan.org



Permanence pour rendez-vous individuels:

- à Saint-Antonin-Noble-Val les lundis
- à Montauban les jeudis

Formations

Dimensionner son projet: les 25 février, et 4, 11, 18, 25 mars 2025

De l'idée au projet: les 14, 15, 20, 21, 22 mai 2025

Réaliser ma première déclaration PAC: en avril (date à définir)

Inscription obligatoire pour toutes les dates proposées

ANNONCE. VENDS GIROBROYEUR, peu servi, concept Perugini 711059G oscillant, déportable, largeur: 3m, 2000€ Contact: 05.63.94.24.91

AGRICULTURE PAYSANNE

Clémence Drianno
Animatrice Formations/échanges de pratiques
06 12 72 48 88
adear82@jeminstallepaysan.org



Concevoir son système d'irrigation en maraîchage: le 8 janvier 2025

- Intervenant: Alban Reveillé, formateur et paysan maraîcher.

Comprendre ses analyses de terre et observer la fertilité de ses sols au champ: les 29 et 30 janvier 2024, 4 et 5 mars 2025 (4 jours)

- Intervenant: Gérard Augé, ingénieur agronome et pédologue.

Merci Clémence pour ton implication au sein de l'Adear! Bonne continuation dans tes nouvelles aventures!

AMORTIR LES EFFETS DE LA MÉTÉO.



PROTÉGEZ VOS CULTURES DU CLIMAT

- Avec notre assurance récolte, vous compenserez les impacts du dérèglement climatique sur vos rendements.
- Vous pourrez aussi bénéficier du dispositif de gestion des risques climatiques renforcé du 1^{er} assureur des agriculteurs français*.

Pour les conditions et les limites des garanties, se reporter aux contrats ou voir votre conseiller en agence.
*C'est-à-dire l'assureur principal pour les risques agricoles.
Groupama Assurances Mutuelles, pour le compte des Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles, siège social: 40 rue d'Antony, 75013 Paris Cedex 06. Entreprises moyennes par le code des assurances, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100. SIRET: 511 202 411 0001. N° d'identification: FR254317_03CDXA. Crédit photo: Aurélien Chauvaud. Création: Agence Marcel. Janvier 2024. MILAF 11/2024 et visuel non contractuel.



COUP DE POUCE PRÊT À TAUX ZÉRO INSTALLATION AGRI / VITI

AGRICULTEURS DE DEMAIN NOUS FINANÇONS VOTRE INSTALLATION À TAUX 0 %

JUSQU'À 50 000 EUROS ET 35 % DU MONTANT TOTAL DES FINANCEMENTS ACCORDÉS PAR LA CAISSE RÉGIONALE AU TITRE DE VOTRE PREMIÈRE ANNÉE D'INSTALLATION*.

*Offre réservée aux agriculteurs installés depuis moins d'1 an au jour de la demande du Prêt à Taux Zéro Installation Agri/Viti soumise à conditions, destinée à financer tout investissement réalisé lors de votre première année d'installation. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole participante, créateur. Le montant du Prêt à Taux Zéro Installation Agri/Viti est limité à 35% du montant des financements accordés par votre Caisse régionale au titre de votre première année d'installation et dans la limite de 50 000 €. Exemple pour un total de financements de 100 000 €, le montant du Prêt à Taux Zéro Installation Agri/Viti, d'une durée maximum de 180 mois, sera de 35 000 €, TEG de 0%, hors assurance facultative et sans frais de dossier. Offre valable à partir du 15/03/2024 jusqu'au 31/12/2024. Renseignez-vous sur la disponibilité de l'offre dans votre Caisse régionale auprès de votre conseiller. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutual Nord Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de NARBONNE sous le n° 444 833 830, dont le siège social est sis 215, avenue François Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à TORLON sous le n° 07 019 259. N° d'identification Unique pour la filière passera graphique communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR254317_03CDXA. Crédit photo: Getty images.



ABONNEMENT ECHO PAYSAN

Nom : Prénom : Courriel :
Adresse : Tel :

Par son action quotidienne, la Confédération Paysanne défend les agricultrices et agriculteurs, pour rendre cette défense encore plus efficace, rejoignez-nous!

- Adhésion à la Confédération Paysanne + abonnement Echo Paysan : 60 €
- Adhésion retraité(e) et jeune à la Confédération Paysanne + abonnement Echo Paysan : 45 €
- Adhésion retraité(e) et jeune à la Confédération Paysanne : 30 €
- Abonnement Echo Paysan seul : 15 €

A l'ordre de la Confédération Paysanne 82- Envoi au 16 rue Jacques Cartier, 82 000 Montauban

